

En vertu des dispositions de la loi de la Statistique de 1918, on cessa de faire figurer dans les recensements décennaux la production des mines, des pêcheries, des ateliers et manufactures, mais on substitua à cette pratique un recensement industriel annuel. (Voir premier rapport annuel du Statisticien du Dominion, pp. 30-36).

Lorsqu'on procéda au recensement de 1917, on élimina le minimum de production et les opérations englobèrent tous les établissements ayant envoyé leur rapport, ce qui eut pour effet d'en porter le nombre de 21,306 en 1915 à 34,392 en 1917, augmentation attribuable surtout au changement de méthode, bien plutôt qu'à la fluctuation du nombre des établissements de cette nature. En effectuant une investigation annuelle d'une aussi large envergure que le recensement industriel du Canada, il est inévitable que des changements se produisent, de temps à autre, dans le nombre des industries recensées, ce qui affecte la comparabilité des résultats. Par exemple, le recensement portant sur les opérations de l'année 1922 a omis un grand nombre d'ateliers de réparations ou de travail à façon; il fallut donc laisser de côté le groupe "construction, ateliers des artisans et réparations." D'autres industries, notamment le vêtement sur mesure, lequel figurait autrefois dans le groupe des textiles, furent éliminées des totaux en 1922. Il s'ensuit que l'on ne peut mettre en parallèle les chiffres de 1922 avec ceux des années précédentes. Le plus souvent, on a dû dresser des tableaux spéciaux pour les années 1917 à 1921, à cause de la nécessité d'en déduire ce qui se rapporte aux industries éliminées en 1922. Etant donné la profusion des boutiques et échoppes d'artisans, la différence la plus sensible entre les chiffres de 1922 et ceux des années antérieures, tel qu'autrefois publiés, réside dans le nombre des établissements.

Recensements industriels les plus récents.—Depuis 1917, le Bureau Fédéral de la Statistique a procédé annuellement au recensement industriel, qui était autrefois quinquennal. Le dernier de ces recensements quinquennaux fut effectué en 1916 et se rapporte à l'année 1915 et les premiers recensements annuels eurent lieu de 1918 à 1923, couvrant les années 1917 à 1922.

Si l'on cherche à établir une comparaison entre les résultats du recensement quinquennal et des recensements annuels, ou bien entre les recensements annuels eux-mêmes, il est important de ne pas perdre de vue la hausse rapide des cours. Le nombre-indice canadien des prix de gros était 248·2 en 1920, comparativement à 213·2 en 1919, 207·8 en 1918, 174·6 en 1917 et 115·6 en 1915. Toutefois, en 1921, il se produisit un sérieux déclin, qui l'abaisse à 177·3, c'est-à-dire à 28·6 p.c. au-dessous de l'année précédente. Cela étant, la hausse phénoménale du prix des produits ouvrés, qui se manifesta jusqu'en 1920 était inévitable; la montée des salaires à partir de 1915 était également inéluctable. Nécessairement, les chiffres de 1921 devaient refléter le déclin survenu, ce déclin étant attribuable dans une plus large mesure à la baisse des cours qu'à la décroissance de la production.

En 1922, cette décroissance s'accrut, le nombre-indice étant descendu à 152·0, c'est-à-dire 11·5 p.c. au-dessous des cours de 1921. Ceci démontre que l'apparent déclin de la production des manufactures en 1922 a été causé exclusivement par la baisse des cours.

Le tableau 1 permet de suivre dans chaque province la progression des industries manufacturières canadiennes pendant le demi-siècle écoulé entre 1870 et 1922. La Colombie Britannique, dont les produits ouvrés ont passé de \$2,900,000 en 1880 à \$149,000,000 en 1922 et le Manitoba, qui bondit de \$3,400,000 en 1880 à \$94,400,000 en 1922, se signalent particulièrement à l'attention; cependant, ne sont pas négligeables les progrès réalisés par la Saskatchewan, partie de \$2,400,000 en 1905